

Bulletin d'information sur les prix des produits alimentaires de base

D'une manière générale, les prix des produits alimentaires suivis sont en hausse par rapport à janvier 2017, à l'exception de la farine de maïs (-8%). En dépit de cette baisse, le prix de la farine de maïs demeure élevé. Par conséquent, les consommateurs tendent à substituer la farine de maïs à la farine de manioc et à d'autres céréales. Les hausses de prix les plus importantes ont été observées pour la farine de manioc (16%), le riz local (13%), le riz importé (10%) et l'huile de palme (7%). Les territoires du Sud du pays ont été particulièrement affectés par cette hausse des prix

La mise en place des champs est achevée dans la plus part des territoires. Les attaques de chenilles légionnaires conduiraient à l'abandon des champs par endroit. Par conséquent, le coût moyen de la main d'œuvre agricole a baissé de 17%. C'est ainsi qu'une journée de travail ne permet que d'acheter 0,76 panier alimentaire à base de maïs et 1,40 panier alimentaire à base de manioc.

Le Franc congolais s'est déprécié de 11% rapport à janvier 2017. L'action combinée du niveau élevé des prix, de la baisse du salaire agricole journalier et de la dépréciation du franc congolais érode le pouvoir d'achat des ménages. C'est ainsi que dans 80% des territoires, les ménages n'arrivent pas à se procurer un panier alimentaire à base de maïs. Aussi, dans 62% des territoires, les ménages ne peuvent pas acquérir un panier alimentaire à base de manioc.



m-Kengela (mVAM)

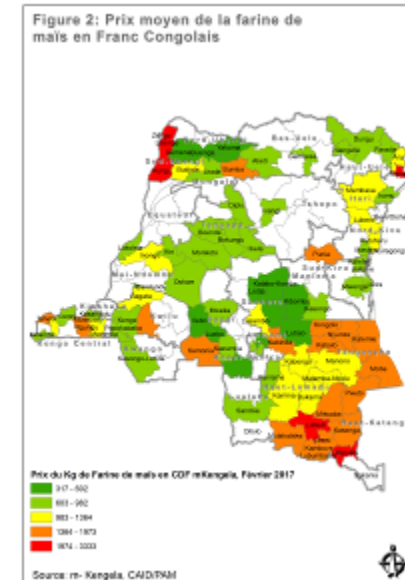
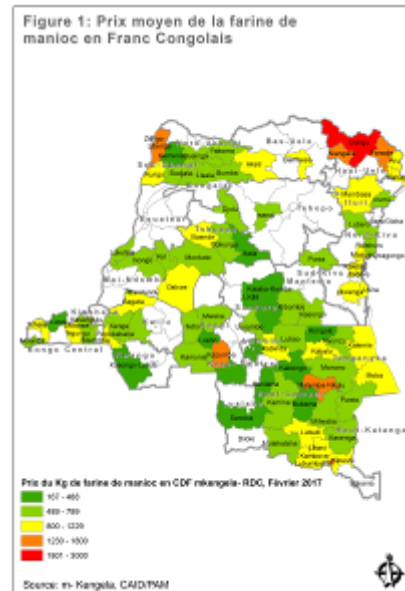
Les données ont été collectées par la méthodologie du mVAM telle que développée par le Programme Alimentaire Mondial, adoptée et adaptée par la Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement (CAID/ Primature). Les données du onzième round ont été collectées par téléphone du 6 au 11 février 2017 sur 269 marchés repartis sur 91 territoires contre 145 que compte le pays. La CAID et le PAM intensifient la sensibilisation auprès des commerçants pour assurer un taux de réponse élevée aux prochains rounds. Les enquêtes par téléphone présentent toujours un certain biais. Les résultats ci-dessous présentent davantage les tendances que des valeurs absolues de prix sur les marchés enquêtés.

Farine de maïs et farine de manioc

En février 2017, le prix moyen du kilo de farine de maïs est de 1.123 FC contre 1.220 FC en janvier soit une baisse de 8%. Les prix moyens les plus élevés sont observés dans les territoires de Libenge (3.333 FC), Kungu (2.556 FC) et Likasi (2.451 FC). Les territoires de Ilebo et Luebo enregistrent les prix moyens les plus bas. Les prix oscillent entre 3.333 et 1.364 FC dans la majorité des territoires du Sud-Est atteints par la maladie des chenilles qui cause une pénurie de cette denrée.

Le prix moyen du kilo de la farine de manioc est de 779 FC en février 2017 contre 674 FC le mois précédent soit une hausse de 16%. Les territoires de Dungu (3.000 FC), de Faradje (1.800 FC), de Kazumba (1.667 FC) et la ville de Béni (2.180 F) enregistrent les prix moyens les plus élevés. Tandis que les prix moyens les plus bas sont observés à Miabi, Luiza et Katanda. Dans la plupart des territoires du Sud, du Centre et de l’Ouest du pays , les prix du kilo la farine de manioc oscille entre 167 et 799 FC.

Le niveau élevé du prix de la farine de maïs favorise la consommation de la farine de manioc comme produit de substitution. Il en résulte une hausse du prix de la farine de manioc sur plusieurs marchés suivis.

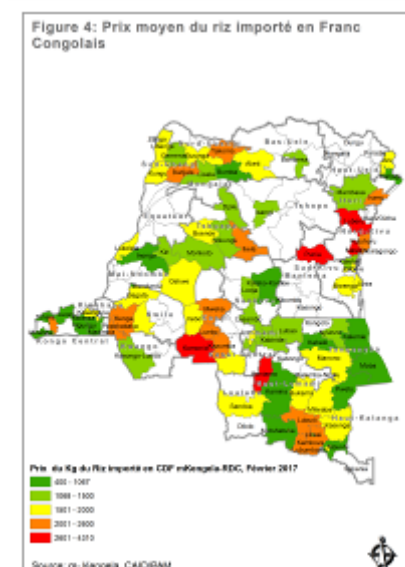
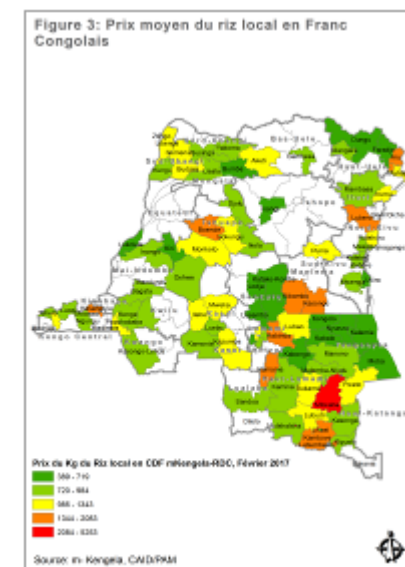


Riz local et riz importé

Le prix moyen du kilo de riz local est de 1.027 FC en février 2017 contre 914 FC en janvier soit une hausse de 13%. Les prix sont particulièrement élevés dans les territoires de Mitwaba, Kabinda (1.765FC) et les villes de Lubumbashi (2.083 FC) et Béni (1.668 FC). Les prix les plus bas sont observés à Kabongo, Katoko-kombe et t Bumba. Dans plus de 63% des territoires, le prix moyen du kilo de riz local oscille entre 389 et 984 FC.

En février 2017 le prix moyen du kilo de riz importé est de 1.665 FC contre 1.518 FC le mois précédent, soit une hausse de 10%. Les territoires de Kamonia , Kaniama, Lubero (2.800 FC) et la ville de Goma (2.800 FC) enregistrent les prix les plus élevés. Les prix les plus bas sont enregistrés à Katoko-kombe, Tshela, Kabalo, et la ville de Moanda (800 FC).

Tout comme pour le manioc, certains ménages ont augmenté leurs consommation de riz au détriment du maïs jugé trop couteux. D’où la tendance à la hausse observée pour les prix du riz local et importé.



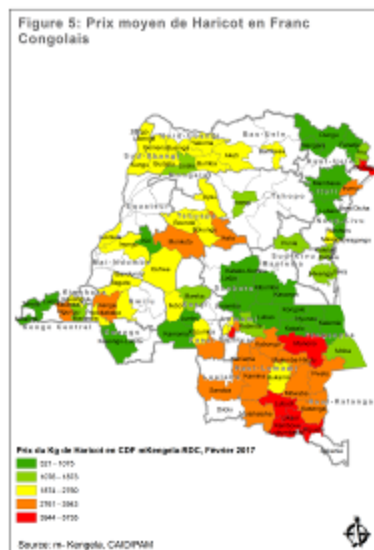
Le Haricot

Au mois de février 2017 le prix moyen du kilo de haricot est de 2.201 FC contre 2.116 FC., soit une hausse de 4%. Les villes de Likasi et de Lubumbashi (4.695 FC) et le territoire de Manono (4.839 FC) enregistrent les prix les plus élevés.

Dans les villes, les prix des produits agricoles sont généralement plus élevés que dans les territoires parce que ce sont des lieux de consommation et de vente de ces produits et non de production.

Les prix les plus bas sont observés à Lubefu et Faradje (321 FC), Dungu (393 FC) et Katako-kombe (497 FC).

Depuis quatre mois, les territoires du Sud-Est enregistrent les prix les plus élevés du haricot avec des prix oscillant entre 2.761 et 5.735 FC au mois de février.

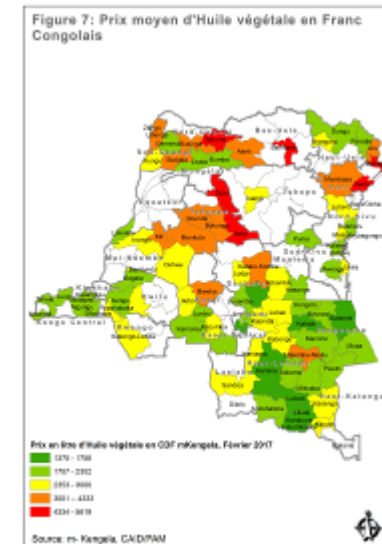
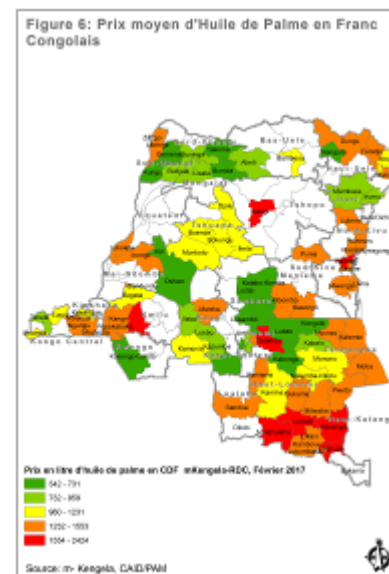


Source: m-Kengela, CAID/PAM

L'huile de palme et l'huile raffinée

Le prix moyen du litre d'huile de palme est de 1.166 FC en février 2017 contre 1.087 FC le mois précédent soit une hausse de 7%. Les prix les plus élevés sont observés à Isangi (2.424 FC), Mutshatsha (2.055 FC), Kabinda (1.978 FC) et la ville de Kolwezi (2.055 FC). Les prix les plus bas sont enregistrés à Katako-kombe (342 FC), Niangara (457 FC) et Lubefu (514FC). Les prix les plus élevés oscillant entre 1.232 et 2.424 FC, sont observés au Sud-Est du pays.

Le prix moyen du litre d'huile raffinée est de 2.635 FC en février contre 2.539 FC en janvier soit une hausse de 4%. Les territoires de Djolu (5.619 FC), Irumu (5.500 FC), Mahagi (5.400 FC) et Bambesa (5.048 FC) ont les prix les plus élevés. Tandis que Lubefu (1.370 FC) et les villes de Kalemie (1.500 FC) et de Béni (1.505 FC) enregistrent les prix les plus bas. Dans les villes, les produits importés ont un coût moins élevé que dans les territoires où le coût du transport de ces produits est ajouté au coût de vente. Dans plus de 54% des territoires, le prix du litre d'huile végétale oscille entre 2.000 et 2.500 FC



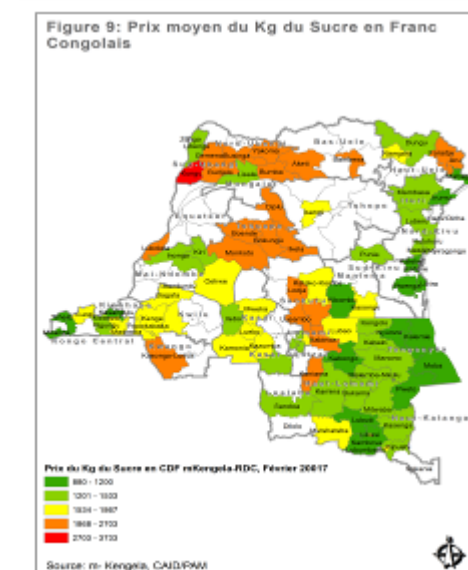
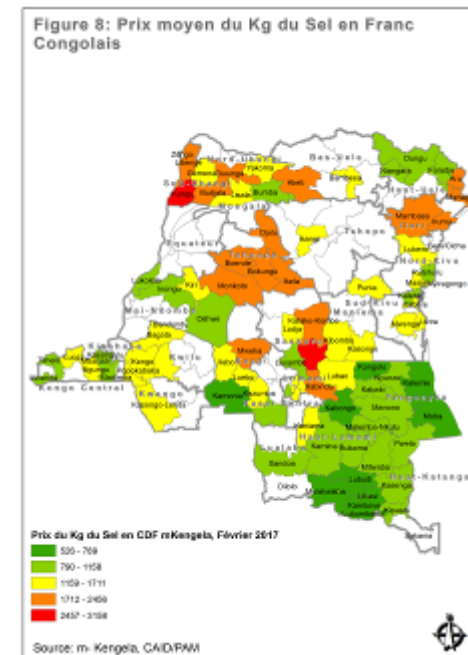
Le sel et le sucre

En février 2017, le prix moyen du kilo de sel est de 1.366 FC contre 1.351 FC; il est stable par rapport par rapport à janvier 2017. Les prix les plus élevés sont notés dans les territoires de Kungu et Lubefu (3.158 FC), Bunsinga (2.456 FC) et Boende (2.368 FC). Par contre les territoires de Kambove (526 FC), Kamonia et Mutshatsha (526 FC) enregistrent les prix les plus bas.

Le kilo de sucre coûte en moyenne 1.611 FC en février 2017 contre 1.641 FC le mois précédent soit une baisse de 2%. Les prix les plus hauts sont observés dans les territoires de Kungu (3.733 FC), Bumba (2.703 FC), Bambesa (2.426 FC) et Djolu (2.410 FC). Tandis que les prix les plus bas sont notés à Tshela (800 FC), Moba, Nyunzu, Kasangulu et la ville de Moanda (1.000 FC). Les prix les plus élevés sont observés au Nord et au Nord-Ouest du pays et oscillent entre 1.866 et 2.703 FC.



CAID, juillet 2016



Le coût du panier alimentaire

En février 2017, le coût moyen d'un panier alimentaire à base de maïs pour 5 personnes est de 3.365 FC contre 3.547 FC en janvier soit une baisse de 5%. Ce panier alimentaire est plus élevé dans les territoires de Libenge (8.990 FC), Kungu (6.875 FC) et les villes de Likasi (7.411 FC) et Béni (6.718 FC). Il est très bas dans les territoires de Katako-kombe (1.060 FC), Luebo (1.087 FC) et Ilebo

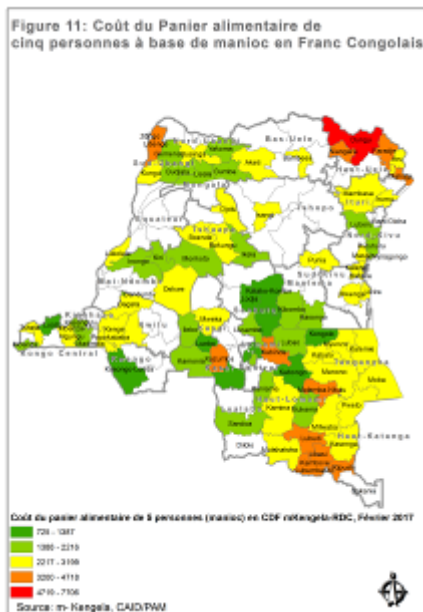
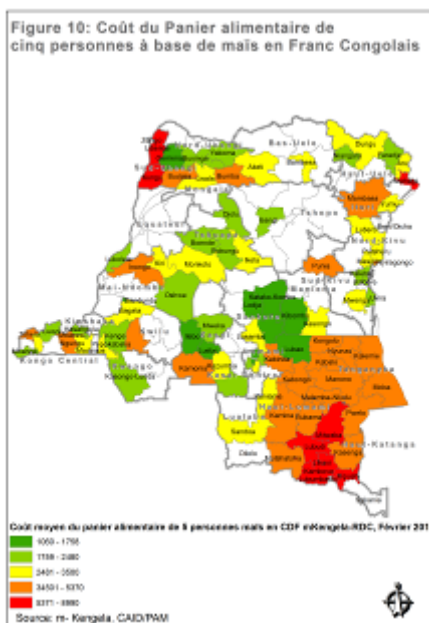
(1.308 FC).

Ce panier est très élevé dans tous les territoires du Sud du pays oscillant entre 3.450 et 8.990 FC.

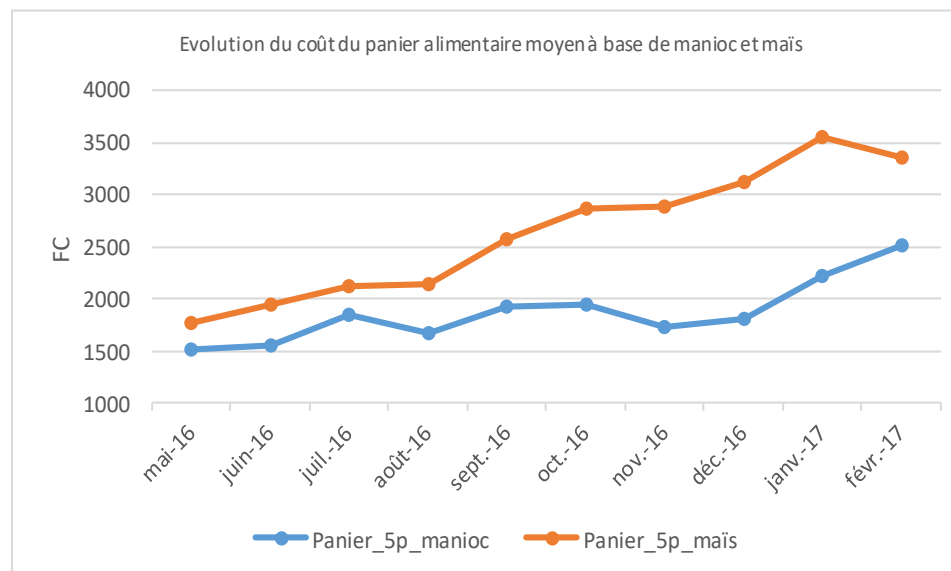
Le coût du panier alimentaire à base de manioc pour 5 personnes est passé de 2.218 FC en janvier à 2.506 FC en février 2017 soit une hausse de 13% . Le coût de ce

panier est très élevé à Dungu (7.706 FC), Kazumba (4.718 FC) et la ville de Béni (6.507 FC). Tandis que les coûts les plus bas sont notés à Lubefu (725 FC), Katako-kombe (844 FC) et Luebo (965 FC).

Le panier à base de manioc, comme celui à base de maïs, est élevé dans les territoires du Sud du pays oscillant entre 2.217 et 4.718 FC.



Graphique 1: Evolution du coût du panier alimentaire moyen à base de manioc et maïs



Le coût du travail journalier

Au mois de février 2017, le coût moyen de la journée de travail est de 2.566 FC contre 3.085 FC en janvier soit une baisse de 17% . La fin des travaux agricoles intensifs et les abandons de champs par endroit à cause des attaques de chenilles légionnaires

contribuent à la baisse de la demande de main d'œuvre agricole.

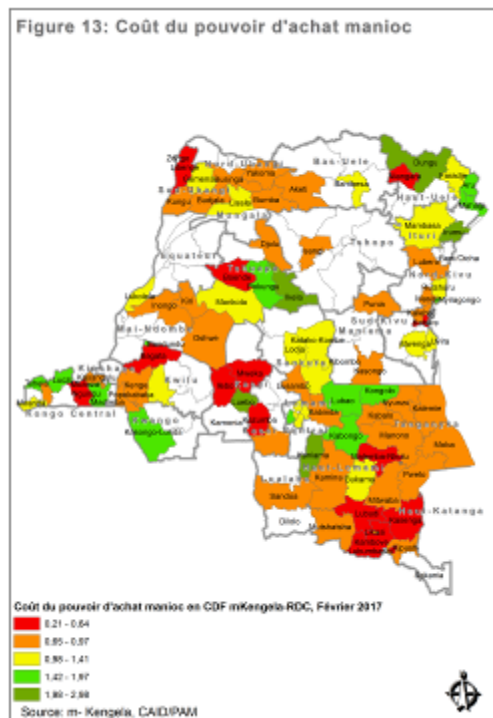
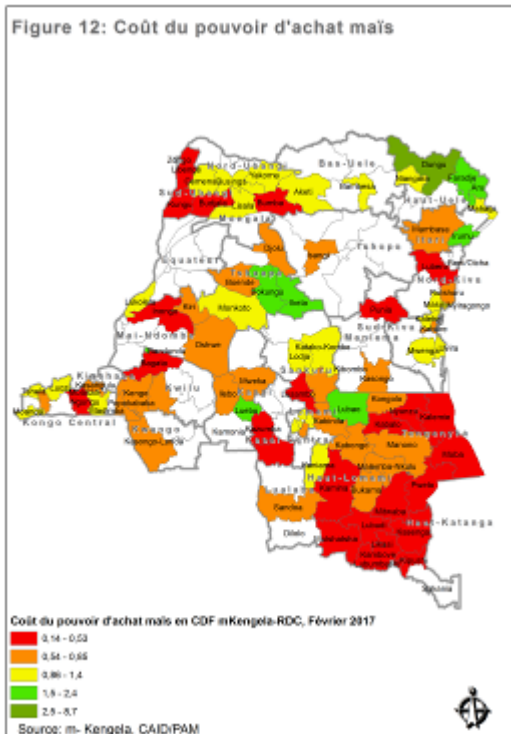
Le salaire journalier minimum est de 1.000 FC.

Le travail journalier agricole est mieux rémunéré dans les territoires de Dungu, Mahagi et Irumu (6.000 FC) et

Aru (5.667 FC).

Par contre le coût de la main d'œuvre est très bas dans les territoires de Lubefu, Katako-kombe, Luiza, Ilebo et Kazumba (1.000 FC).

Le pouvoir d'achat



En février 2017, le pouvoir d'achat a baissé par rapport au mois de janvier 2017. Une journée de travail permet de se procurer environ 0,76 panier alimentaire à base de maïs et 1,02 panier alimentaire à base de manioc.

Dans 80% des territoires, les ménages n'arrivent pas à se procurer un panier alimentaire à base de maïs. Par ailleurs, dans 62% des territoires les ménages ne peuvent pas acquérir un panier alimentaire à base de manioc. Comme l'indiquent les cartes, le pouvoir d'achat des ménages s'est considérablement érodé dans tous les territoires du Sud du pays.

L'augmentation constante des prix des denrées alimentaires, les pénuries de ces denrées et la baisse du coût du travail journalier ont un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages.

L'accès au panier alimentaire à base de maïs est particulièrement difficile dans les territoires de Libenge, Kungu, Kasenga, les villes de Béni et de Lubumbashi.

L'accès au panier alimentaire à base de manioc est très faible dans les territoires de Kazumba, Libenge, Bagata, Mweka, Ilebo et les villes de Béni et Lubumbashi.

Le taux de change

Sur le marché noir, un dollar se change en moyenne contre 1.349 FC au mois de février 2017 contre 1.217 en janvier 2017 confirmant la dépréciation continue du franc congolais. Dans plus de 90% des territoires, le dollar se change entre 1.200 et 1.300 FC. Le taux le plus bas est observé à Monkoto (1\$ = 1.067 FC).

Table 1: Coût journalier du travail, coût du panier alimentaire à base de maïs, manioc et termes de l'échange

Territoire	Coutdunjour-needetravailagricolejournalier	Panier_5p_mais	Panier_5p_manioc	ToT_mais	ToT_manioc	Territoire	Coutdunjour-needetravailagricolejournalier	Panier_5p_mais	Panier_5p_manioc	ToT_mais	ToT_manioc
Dungu	23000	2640	7706	8,71	2,98	NIANGARA	2500	1996	4111	1,25	0,61
IRUMU	6000	2593	2570	2,31	2,33	KABONGO	2500	3709	1267	0,67	1,97
MAHAGI	6000	6144	3497	0,98	1,72	LISALA	2333	2616	1769	0,89	1,32
ARU	5667	3240	3052	1,75	1,86	TSHILENGE	2333	2797	1795	0,83	1,30
FARADJE	5000	2109	4692	2,37	1,07	Seke-Banza	2333	3063	2719	0,76	0,86
IKELA	5000	2546	1914	1,96	2,61	LUOZI	2333	1850	1387	1,26	1,68
MWENGA	4000	2832	3055	1,41	1,31	LUEBO	2250	1087	965	2,07	2,33
LIKASI	3667	7411	4201	0,49	0,87	BUKAMA	2167	3702	1714	0,59	1,26
TSHELA	3600	4016	2349	0,90	1,53	RUTSHURU	2167	2819	1759	0,77	1,23
NYIRAGONGO	3583	3999	2058	0,90	1,74	PUNIA	2167	4556	2378	0,48	0,91
KANIAMA	3500	2988	1657	1,17	0,00	KALEMIE	2167	4073	3029	0,53	0,72
Lukolela	3500	2480	2480	1,41	1,41	KAMBOVE	2167	5895	3909	0,37	0,55
BOKUNGU	3500	2195	2364	1,59	1,48	MANONO	2167	3778	2748	0,57	0,79
KABINDA	3000	5146	3558	0,58	0,84	KONGOLO	2167	3884	1245	0,56	1,74
MADIMBA	3000	3267	1998	0,92	1,50	Moanda	2000	2281	1701	0,88	1,18
MONKOTO	3000	2627	2216	1,14	1,35	Goma	2000	2643	1826	0,76	1,10
UVIRA	2833	2301	2479	1,23	1,14	KALEHE	2000	2259	2680	0,89	0,75
MASI-						LUBUMBASHI	2000	6566	4618	0,30	0,43
MANIMBA	2833	4986	2268	0,57	1,25	BENI	2000	6718	6507	0,30	0,31
BAMBESA	2833	2649	2627	1,07	1,08	Miabi	2000	2292	1042	0,87	1,92
BANDUNDU	2750	1444	1694	1,90	1,62	PWETO	2000	4657	2693	0,43	0,74
MAMBASA	2750	3648	2553	0,75	1,08	GEMENA	2000	1731	1562	1,16	1,28
MASISI	2667	2693	2777	0,99	0,96	Isangi	2000	2367	2345	0,84	0,85
KIPUSHI	2667	6346	3809	0,42	0,70	KAMINA	2000	4230	2419	0,47	0,83
MALEMBA-						KATANDA	1833	2056	1358	0,89	1,35
NKULU	2667	4057	4150	0,66	0,64	MBANZA-					
AKETI	2667	2631	2855	1,01	0,93	NGUNGU	1833	4509	3177	0,41	0,58
LUBAO	2667	1758	1600	1,52	1,67	NYUNZU	1833	3970	2263	0,46	0,81
LUBAO	2667	1758	1600	1,52	1,67						
MITWABA	2500	5857	2676	0,43	0,93						
MUTSHATSHA	2500	5370	2583	0,47	0,97						
LUBUDI	2500	6457	3878	0,39	0,64						
MOBA	2500	4741	3057	0,53	0,82						

Pour la CAID

Gregoire MWEPU gmwepu@caid.cd
Max-Daniel KATUMBA mkatumba@caid.cd
Cornelie SIFA csifa@caid.cd
Marc MWEMBO mmwembo@caid.cd
Didier Bokelo dbokelo@caid.cd

Pour le PAM

Claude Jibidar claude.jibidar@wfp.org
Sitta Kai-Kai sitta.kai-kai@wfp.org
Raoul Balletto raoul.balletto@wfp.org
Ollo Sib ollo.sib@wfp.org
Jean-Martin Bauer jean-martin.bauer@wfp.org

